

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 26 AOUT 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35

Nb. de représentés : 8

Nb. d'absents : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six août à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 41/2041 :

Attribution de subvention à l'Association Sportive des Handicapés Physiques du Sud (A.S.H.P.S)

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry.

REPRESENTE (S) :

MM. OMARJEE Mohammad (par M. David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Mme BRINDON Marie Line), TEVANEE Jean François (par Mme Sabrina TIONOHOUE), VALY Nazir (par Mme Viviane MALET), TAN Willy (par Mme. Richela CHAMBI DJOUMBAMBA), POTIN Philippe (par M. Olivier NARIA), DAFFON Amédée Albert (par Mme GUIEN Marie Claire), BELLON Stéphen (par M. DIJOUX Stéphano).

ABSENTS :

MM. ROUVRAIS Simone, PAPY Anne Marie, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 29 août 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 20 août 2025.



Affaire n°41/2041 : Attribution de subvention à l'Association Sportive des Handicapés Physiques du Sud (A.S.H.P.S).

Direction de la Proximité

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a été saisi d'une demande de subvention de l'**Association Sportive des Handicapés Physiques du Sud (A.S.H.P.S)** pour l'organisation de leur 15^e édition de la manifestation intitulée « **LES FOULÉES PEDESTRES DU SOLIDA'RUN** » prévu le 13 septembre 2025.

Cette manifestation positionnée au calendrier de la Ligue Réunionnaise d'athlétisme, regroupent près de 400 personnes et se compose d'une randonnée pédestre de 5km qui débutera à 18h30 suivi d'une course handisport et valide dans les rues de Saint-Pierre à partir de 20h00.

L'objectif de cette action, que l'on soit valide ou en situation de handicap, est de promouvoir la pratique du sport et la santé en favorisant l'inclusion sociale.

Le financement de cette opération est opéré sur la ligne budgétaire suivante :
425 65748 260 RE25000049

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 1500,00 euros (mille cinq cent euros) à l'Association Sportive des Handicapés Physiques du Sud.
- **D'AUTORISER** lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leurs domaines respectifs de compétences à **SIGNER** toutes pièces administratives et financières relatives à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE




David LORION